
Les mères de jumeaux en situation de mendicité à Ouagadougou

La géographie des lieux de mendicité témoin des mutations d'une pratique culturelle

Aude Nikiema et Honorine Pegdwendé Sawadogo



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/18366>

DOI : 10.4000/echogeo.18366

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Aude Nikiema et Honorine Pegdwendé Sawadogo, « Les mères de jumeaux en situation de mendicité à Ouagadougou », *EchoGéo* [En ligne], 50 | 2019, mis en ligne le 31 décembre 2019, consulté le 30 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/18366> ; DOI : 10.4000/echogeo.18366

Ce document a été généré automatiquement le 30 janvier 2020.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Les mères de jumeaux en situation de mendicité à Ouagadougou

La géographie des lieux de mendicité témoin des mutations d'une pratique culturelle

Aude Nikiema et Honorine Pegdwendé Sawadogo

Introduction

- 1 La mendicité ne constitue pas un objet d'étude très fréquent dans les sciences sociales. Toutefois, elle n'est pas absente des recherches et les mendiants sont généralement observés par le prisme de la vulnérabilité dont l'étude permet d'apporter un éclairage enrichissant sur la pauvreté et les dynamiques socio-économiques qui poussent des individus vers la rue (Gilliard et Pédenon, 1996).
- 2 La mendicité peut revêtir diverses formes. Saisonnière, elle dépend du milieu de vie et du rythme des activités (milieu rural), permanente elle reflète une situation économique de grande précarité. Mais elle peut avoir une origine culturelle. Dans certains groupes socioculturels au Burkina Faso (les Moosé, les Dagara, etc.), la mendicité des mères de jumeaux est une pratique qui trouve son explication dans les représentations de la gémellité. En effet, les études portant sur les perceptions culturelles des jumeaux en Afrique montrent que la gémellité a une signification particulière dans les systèmes de représentation des groupes socioculturels (Cissé, 1973 ; Zagré, 1982 ; Paulme, 1987 ; Pison, 1989). Chez les Moose, les jumeaux (appelés *kinkirse*) ont un rôle fondamental dans la représentation de la procréation avec toutes les implications que cette représentation suppose. Pour les Moosé, « la procréation est le résultat de la pénétration d'un esprit appelé Kinkirga (pl. *kinkirse*) dans le ventre de la femme au moment où celle-ci a un rapport sexuel avec son mari » (Bonnet, 1988, p. 21). Il s'agit alors de susciter l'envie à l'enfant de venir dans le « regard à l'endroit » et le désir d'y rester. Deux espaces se dessinent en relation avec l'univers de la procréation, dont l'un est celui des génies, auxquels sont rattachés les jumeaux. Tant qu'il n'est pas sevré, « tout enfant est donc potentiellement un génie » (Bonnet, 1988,

p. 25). « L'enfant vient de là où résident les *kinkirse* jusqu'au moment du sevrage et de l'acquisition de la parole [...], soit entre deux et trois ans » (Bonnet, 1998, p. 78). Les jumeaux sont considérés comme une menace pour la vie de leur double ou de leur mère. Il faut ainsi rendre viable la cohabitation avec ces êtres considérés hors du commun.

- 3 « L'enfant moaga a donc la capacité de choisir entre le monde des humains et celui des génies puisque son statut est encore marqué d'ambivalence » (Bonnet, 1994, p. 97). Cet état de fait impose alors à leur famille l'accomplissement d'un ensemble de pratiques rituelles, soit pour que les enfants « ne soient pas repris » par l'autre mère dans l'au-delà (car l'enfant avant sa naissance est déjà existant dans un autre monde), soit parce que l'enfant « ne s'estime pas satisfait de ses conditions terrestres d'existence » (Bonnet, 1994, p. 94). De ces rites, on retient l'organisation de repas fait de mets particuliers : sauce de sésame, galettes, etc. Car les *kinkirse* « sont censés n'apprécier que la nourriture sucrée (miel, sésame, gâteaux de haricot, arachide) » (Bonnet, 1988, p. 22). En plus du partage de repas, il y a le rite de présentation des jumeaux à la communauté qui consiste pour la mère à se promener avec ses jumeaux sur une place publique, notamment le marché, et faire une quête symbolique. En retour, les membres de cette communauté demandent leur bénédiction : c'est un acte symbolique, culturellement chargé de sens (Naaba Sigri, chef traditionnel, in Bako 2008, p. 7). Selon un responsable coutumier, interrogé par Bako (2008), chez certains Moosé du Burkina Faso, « ça pourrait être au cours d'un marché que les jumeaux sont venus chez leur mère et lorsque l'un d'eux meurt, on dit qu'il est reparti au marché. C'est justement pour leur enlever l'envie de retourner au marché (c'est-à-dire mourir) qu'à chaque fois que cela est possible, on va au marché avec eux ». En milieu rural *moaga*¹, le marché se tient tous les trois jours, leur maman les amène l'un sur le dos et l'autre dans les bras; elle peut se faire aider à les transporter s'ils sont grands (Bako, 2008, p. 7).
- 4 Les mères de *kinkirse* doivent donc se soumettre au rituel de présentation des jumeaux pour les satisfaire en leur ôtant le désir de retourner dans leur monde et en leur donnant le désir de rester chez nous. Au Burkina Faso, cette pratique existe aussi bien chez les Moose (Zagré, 1982) que chez les Dagara (Guebre, 2005). Au Mali, chez les Dogon, il existe de telles pratiques. Elles contraignent les mères au rite de présentation des jumeaux (Cissé, 1973). La mendicité pratiquée par les mères de jumeaux répond donc à des codes culturels partagés par l'imaginaire collectif.
- 5 Cependant, la littérature souligne le glissement de pratiques qui s'opère depuis plusieurs années dans la capitale du Burkina Faso. La presse quotidienne en témoigne également. Bako (2008) montre qu'au-delà des considérations culturelles et sociales de la jumeauté en Afrique, la quête faite par les mères de jumeaux dans les rues de Ouagadougou s'apparente à une forme d'exploitation de mineurs. L'Institut National de la Statistique et de la démographie (INSD) (2011) parle d'une extrapolation d'une tradition en contexte urbain. On remarque l'existence d'un phénomène d'emprunt d'enfants par leurs géniteurs ou les proches parents des femmes dans le but de les utiliser dans la mendicité. À Dakar, l'étude de Wane (2010) montre également ce phénomène. Elle compte deux catégories de mères de jumeaux : les « "mères vraies" de jumeaux ou de triplés qui sont particulièrement visibles » et les « "fausses mères" [...] qui empruntent les enfants (jumeaux/jumelles ou triplés) de leurs voisines et se font passer pour les "vraies mères" de cette ribambelle innocente » (Wane, 2010, p. 326). À Ouagadougou, une enquête de l'INSD évoque le fait que certaines mères louent leurs

jumeaux à d'autres femmes pour qu'elles mendient les jours où elles n'arrivent pas à sortir pour cause de maladie ou autre empêchement. « Les gains obtenus par la "nouvelle mère" dans la mendicité sont partagés, le soir, entre la "fausse mère" et la mère biologique des enfants. D'autres femmes réunissent tout simplement des enfants qui ne sont pas jumeaux et les habillent d'une manière uniforme pour pouvoir mendier » (INSD, 2011, p. 39).

- 6 Le développement du phénomène de « fausses mères de jumeaux » et de « faux jumeaux », atteste d'une tradition en mutation. Elle ne se veut plus simplement symbolique et ponctuelle. Depuis plusieurs années, la mendicité, telle que pratiquée par certaines mères de jumeaux, est devenue un phénomène visible et quotidiennement inscrit dans l'espace public de la capitale du Burkina Faso (Degorce et al, 2016). La quotidienneté de la pratique et le phénomène d'emprunt d'enfants sont la preuve que certaines femmes utilisent ces dispositions culturelles pour répondre avant tout à leurs besoins essentiels. Les mutations culturelles sont attestées par les changements visibles des pratiques. Elles sont renforcées par l'évolution du lieu de la pratique. Le choix de l'emplacement où pratiquer l'aumône est réfléchi. Il doit être en capacité de répondre aux attentes de la mendicante dont les enjeux sont aujourd'hui transformés. Ce texte vise à identifier s'il existe un profil type des lieux de la mendicité des "mères de jumeaux". Il s'agit de comprendre en quoi la ville est le lieu de transformations d'un acte, que la tradition limite aux premiers mois de vie des enfants.

Méthodologie

- 7 Les données exploitées dans ce texte sont issues des travaux de recherche doctorale en sociologie et d'une collaboration entre socio-anthropologues et géographes.
- 8 Seuls les lieux fixes de mendicité des mères de jumeaux ont été explorés. En raison de la diversité de leurs pratiques, il était difficile de pouvoir suivre l'ensemble des mères de jumeaux en situation de mendicité, dans leurs déplacements. Par ailleurs, mendier en des lieux fixes ou selon un itinéraire répond à des logiques différentes. Il était alors intéressant d'observer si la pratique en des lieux fixes relevait davantage de la tradition ou d'une nouvelle démarche axée sur des enjeux économiques.
- 9 L'identification des lieux fixes repose sur deux enquêtes effectuées en juillet 2014 puis en octobre 2015. Il s'agissait de vérifier et compléter la permanence des sites fréquentés par les mères de jumeaux mendiantes. Ces enquêtes devaient décrire les caractéristiques des lieux privilégiés par les femmes et leur répartition dans la ville. Le but était de mettre en évidence de possibles logiques spatiales. Une nouvelle enquête, réalisée en décembre 2016 et janvier 2017, a permis de spécifier certains aspects. Elle a porté sur les mosquées, sites de mendicité majeurs, afin de comprendre l'attraction exercée sur les mères de jumeaux.
- 10 Pour les besoins de l'approche géographique, la ville a été parcourue à l'aide d'un *Global Positioning System* (GPS). Il s'agissait de parcourir les lieux de la ville, connus pour attirer les mendiants. Plusieurs critères ont été identifiés : les grands axes de circulation, les lieux de culte et les lieux de circulation important qui "invitent" les mendiants à s'installer un long moment de la journée. Le passage à deux reprises a permis de vérifier la fréquentation des lieux et d'actualiser les informations. Des fiches de description des sites et des questionnaires ont été administrés auprès des femmes, afin de disposer d'informations sur leur origine, leur âge, celui des enfants, le rythme

de sortie, etc. Si le lieu de mendicité a été géolocalisé, il était impossible de situer précisément le lieu de résidence. L'analyse spatiale est donc limitée en termes de calcul de distances parcourues. La cartographie a pris le parti de rattacher chaque femme au centroïde de son quartier de résidence pour décrire l'origine géographique.

- 11 Lors de la dernière évaluation démographique, Ouagadougou comptait 1,9 millions d'habitants (INSD, 2012). La description du territoire urbain peut s'appuyer sur quatre zones. Le centre, zone la plus anciennement lotie ayant bénéficié de nombreux plans d'aménagement, offre un profil très attractif d'un point de vue économique. Il constitue la destination des mouvements pendulaires quotidiens des habitants en activité. Toutefois, le centre-ville présente un profil démographique vieillissant. Les grandes cours familiales se dépeuplent au profit des périphéries. Les périphéries loties peuvent être différenciées en fonction des périodes pendant lesquelles elles ont été aménagées : entre les années 1980-2000 et depuis les années 2000. Elles accueillent des parcelles aux surfaces constructibles, dont l'habitat se modernise et tend vers des constructions à étages, bien qu'il reste toujours individuel. Enfin, les marges non loties constituent le front d'urbanisation, en opposition avec les règles d'urbanisme, et dans l'attente d'une hypothétique régularisation par lotissement. Ce procédé a largement bénéficié aux périphéries les plus anciennes notamment sous la révolution sankariste (1983-1987). Dans ce paysage urbain, les nouvelles marges loties forment une zone résidentielle peu attractive d'un point de vue économique en raison d'un faible équipement général.
- 12 L'approche quantitative repose sur une collecte d'informations auprès de chaque femme présente lors de la géolocalisation et la description de leur profil, leur origine sociale et géographique. Cette méthode a été couplée avec une approche qualitative. Elle repose sur des de longs entretiens avec certaines mères de jumeaux. Ils se sont déroulés, la plupart du temps, sur les lieux de mendicité. Ils ont fait l'objet d'un consentement éclairé. Les objectifs et le caractère anonyme des enquêtes étaient ainsi présentés aux femmes.

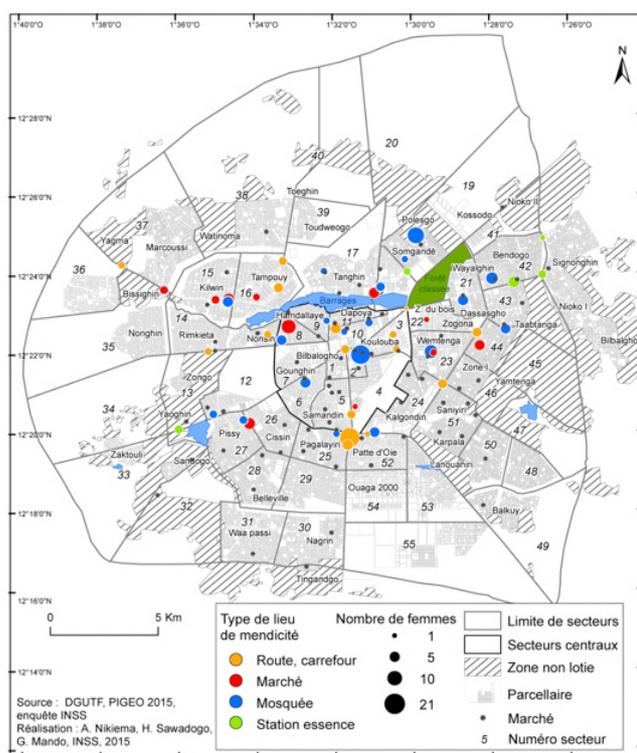
Résultats

- 13 Les mères de jumeaux recensées lors de la géolocalisation des lieux fixes de mendicité dans la capitale sont au nombre de 239. Elles se déclarent originaires de la commune de Ouagadougou pour 83,5 %. Les autres femmes sont éparpillées dans les villages plus ou moins éloignés de la capitale. Les plus distantes viennent des villes de Fada N'Gourma (à l'Est), Djibo (au Nord) ou du Mali. Ces mouvements restent relativement isolés, les statistiques ne montrent pas de filière dans le domaine. L'origine culturelle confirme l'origine géographique. En effet, 80,1 % des mères sont moaga, suivi avec de faibles pourcentages des Bissa, des Peuls et des Samos. La majorité d'entre elles est mariée (214 mariées, 18 célibataires, 3 divorcées, 4 veuves). Malgré ce statut, elles sont chefs de ménage pour 44,1 %. Leur mari est absent, parti chercher un travail hors de la capitale. Elles assument donc seules, la charge du ménage dont la taille est en moyenne de 6,8 personnes. Elles ont en moyenne 30 ans et les enfants avec lesquels elles mendient ont en moyenne 32 mois. Ce constat montre que la pratique a largement dépassé le domaine culturel qui impose la mendicité au cours des premières semaines de vie des jumeaux. La pratique de la mendicité peut apparaître comme une source de revenu. Elle vient en complément d'une activité économique exercée pour 74,6 % d'entre elles, les autres étant de simples ménagères. Les activités recensées relèvent du petit commerce

(52,9 %), l'aide au ménage (15 %) et dans une moindre mesure : l'agriculture/élevage, le ramassage de sable/cailloux destiné à la construction, le tissage.

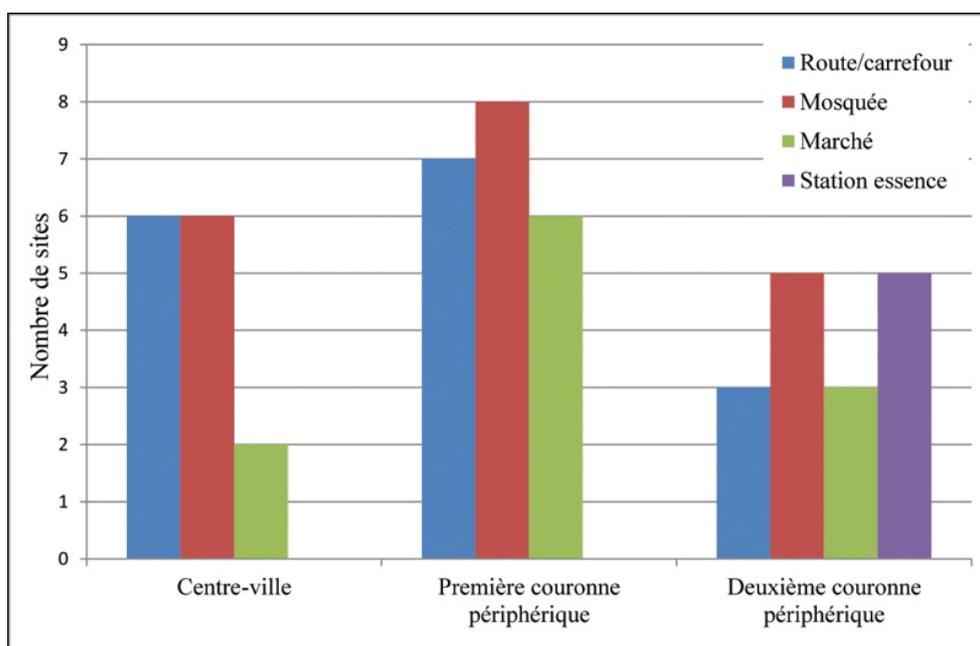
- 14 La mendicité pratiquée par les mères de jumeaux concerne 51 lieux fixes dans la ville de Ouagadougou. Globalement, 4 types de sites sont privilégiés par les femmes : 19 autour des mosquées, 16 le long d'axes bitumés ou de carrefours très fréquentés, 11 autour des marchés et 5 dans des stations essence (illustration 1).

Illustration 1 - Localisation des lieux fixes de mendicité des mères de jumeaux



- 15 Les espaces les plus fréquentés se situent dans la première couronne périphérique lotie entre les années 1980 et 1990 et dans une moindre mesure dans le centre-ville (numérotés de 1 à 11), marqués par la forte présence de service et le dynamisme des échanges économiques. La présence de mosquées anciennes, de grande taille, et très fréquentées les jours de prière explique en partie le nombre élevé des mères de jumeaux.
- 16 L'illustration 2 montre la permanence des mosquées comme lieux préférés de mendicité, quelle que soit la zone urbaine. Leur nombre important à travers la ville, quelle que soit la situation géographique dans la capitale, constitue sans aucun doute un atout. Elle garantit l'accessibilité de ces lieux où l'aumône est une pratique courante (Degorce et al., 2016).

Illustration 2 - Types de lieux fréquentés par les mères de jumeaux mendiants

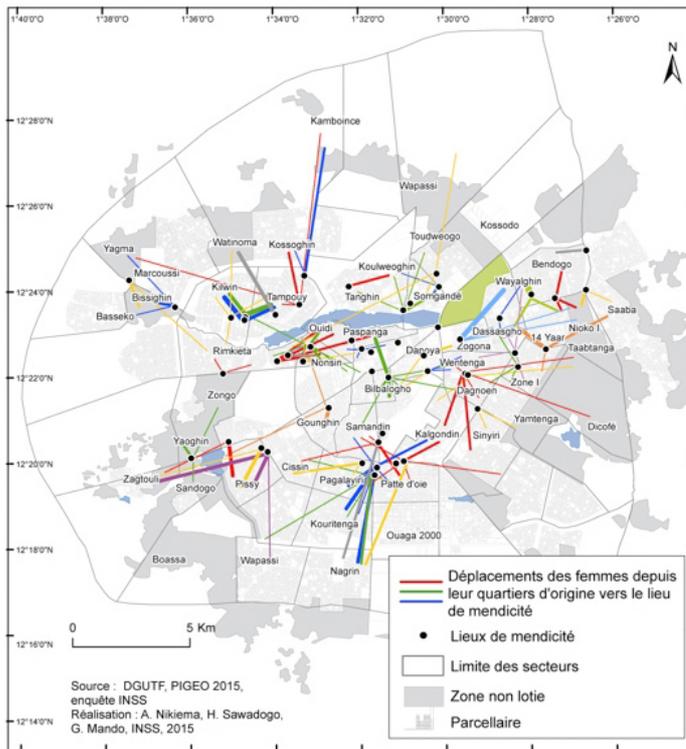


Source : Enquêtes H. Sawadogo, 2015.

- 17 Les axes routiers constituent le deuxième type de lieu privilégié par les mères de jumeaux mais plus rarement dans l'extrême périphérie. La faible propension des axes bitumés sur les marges urbaines et la circulation moins dense au cours de la journée peuvent être des hypothèses avancées pour expliquer ces disparités. Une mobilité fluide, sans encombrement ou sans ralentissement, ne facilite pas l'arrêt des véhicules pour faire un don aux mendiants.
- 18 Les marchés semblent constituer une catégorie à part. Ils sont diversement fréquentés selon la zone urbaine dans laquelle ils se trouvent. D'après la géolocalisation des marchés formels réalisée en 2014, le centre-ville recense 31,1 % des sites, la première couronne périphérique 40,6 % et la seconde couronne périphérique 28,3 %. Ces sites d'échanges commerciaux présentent des profils relativement identiques dans la ville. Ouverts tous les jours, ce sont des espaces construits, en matériaux durables le plus souvent, disposant de boutiques et s'organisant par types d'activités. Même lorsqu'ils n'ont pas été construits par les autorités, et donnent à voir un profil plus précaire en termes de matériaux, ils conservent la même organisation. Or, les femmes sont peu présentes sur les sites en centre-ville. L'hypothèse avancée serait une faible écoute des commerçants et un regard négatif porté sur les femmes. L'aumône pour les jumeaux n'est pas considérée sur ces sites, très anciennement occupés, comme faisant partie des traditions culturelles lorsque les enfants sont avancés en âge.
- 19 Enfin, les stations essence sont plus rarement le lieu de mendicité privilégié par les femmes. De manière générale, les mendiants y sont rares. Sans doute, la gestion privée, de cet espace relativement étendu, incite le personnel à interdire un accès continu à cette population.
- 20 Les principaux lieux de résidence des mères mendiants sont les quartiers périphériques (illustration 3). Pour rappel, la distance parcourue par les femmes entre leur lieu de résidence et le lieu fixe de mendicité n'a pas pu être calculée. En effet, il n'était pas possible de disposer d'une adresse exacte. Pour les besoins de la

cartographie, il a donc été décidé de se baser sur le centroïde du quartier de résidence (matérialisé par un point noir) afin de montrer l'origine géographique des femmes. L'illustration 3 montre que les mères ne mendient pas dans leur quartier de résidence mais se déplacent en grande majorité dans les quartiers limitrophes. Par ailleurs, le déplacement se fait dans des conditions difficiles, à pied, sous un climat chaud.

Illustration 3 - Origine/destination des mères de jumeaux mendiantes



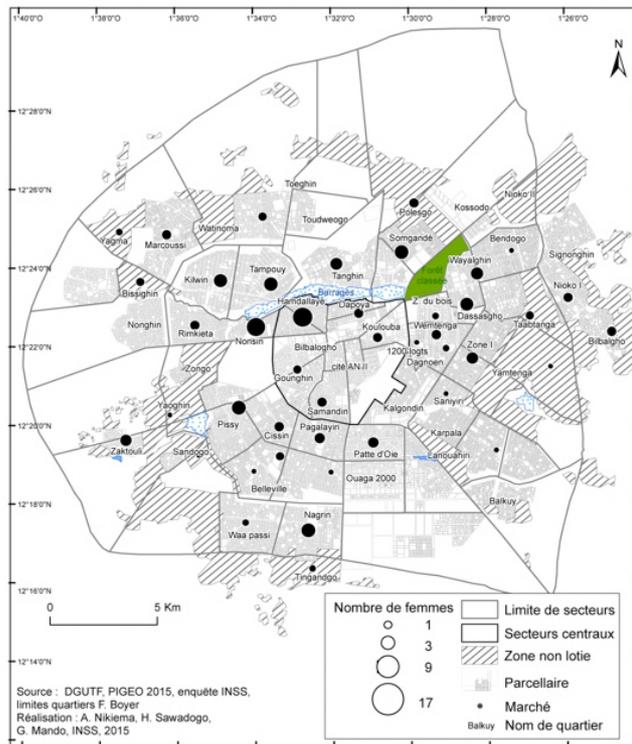
- 21 La pratique de la mendicité est liée à la notion de pauvreté. Or, contre toute attente, la résidence déclarée par les mères de jumeaux ne se situe pas dans les quartiers non lotis, lieux d'habitation d'une grande majorité de populations pauvres à Ouagadougou (INSD, 2015). Les lieux de résidence se trouvent, pour l'essentiel, dans les quartiers lotis (illustration 4). Toutefois, les mères de jumeaux présentent des conditions de vie précaires. Malgré l'exercice d'une activité, l'état de santé des enfants en bas âge constitue une contrainte tant d'un point de vue financier que d'un point de vue disponibilité.

« En plus des jumeaux, j'ai 5 enfants. Mon mari n'est pas contre, car il sait que c'est pour l'aider. Mon mari est mécanicien. Il était cultivateur au village mais avec la rareté des terres arables, c'est dur. J'habite le quartier Songtaba. J'ai commencé à mendier car les enfants pleurent sans cesse, je ne peux rien faire comme travail, mon mari aussi ne peut pas m'aider » (entretien avec une femme mendiant au quartier de la Patte d'Oie).

- 22 Une autre femme mendiant autour de la mosquée centrale précise :

« Ce ne sont pas mes enfants qui me demandent de mendier. Mais c'est une question de survie. Ce que je faisais là ne suffit pas pour embaucher une nounou. Mon mari est allé chercher du travail. En plus des jumeaux, j'ai deux enfants. La charge des enfants pèse sur mes épaules. C'est ce qui m'a conduit dans la rue. Moi j'habite à Kossodo. Je viens à pied. Je me déplace quelque fois ; je fais le tour de la mosquée juste pour bénéficier de plus d'aumône ».

Illustration 4 - Quartiers de résidence des mères de jumeaux



- 23 L'observation de la distribution du lieu de résidence des mères de jumeaux, par quartier, montre une origine périphérique des mendiants (figure 3). Certains quartiers sont particulièrement représentés. La précarité des familles qui y vivent et peut-être les échanges entre femmes sont des facteurs favorables à la multiplication de la pratique parmi les familles de ces quartiers.
- 24 Les mères de jumeaux ne sortent pas tous les jours pour mendier. Seulement 5,4 % d'entre elles déclarent sortir chaque jour de la semaine mais dans ce cas elles ne se rendent pas toujours sur un lieu fixe. Elles peuvent être mobiles et mendier au gré de leur déplacement. Toutefois, la majorité d'entre elles mobilise une grande partie de leur semaine pour cette activité.

Discussion

- 25 Les pratiques de mendicité des mères de jumeaux sont des révélateurs géographiques et culturels. D'un point de vue géographique, les lieux de mendicité témoignent du paysage socio-économique de la ville et de sa dynamique. D'un point de vue culturel, et selon le lieu, elles montrent l'importance de la religion, de l'ancrage culturel et culturel dans le quotidien des populations burkinabè, et le rôle du don, ou plus précisément de l'aumône, comme réponse à des croyances culturelles, notamment à la promesse de richesse, toujours très présentes. En effet, la tolérance de la présence des mères de jumeaux, sur les différents sites, s'explique par le fait que la gémellité reste un mythe et tout geste fait en honneur aux jumeaux est rétribué.
- 26 Selon certains responsables religieux et coutumiers interrogés lors de l'enquête qualitative organisée par l'INSD, dans certaines coutumes, la naissance de jumeaux est

sacrée. Elle suscite peur et crainte dans la famille et même dans la communauté tout entière. D'où la nécessité d'organiser des rites pour éviter que des malheurs, des mauvais sorts et des malédictions s'abattent sur les enfants et leurs parents géniteurs. Au nombre des rites à réaliser pour la survie des enfants, il y a la mendicité, pratiquée par les mères de jumeaux. Dans le passé, cette pratique dépendait du sexe des enfants et nécessitait l'accord préalable du mari et même celui de la famille élargie. Cette forme de mendicité était également de courte durée (quelques jours) et se pratiquait seulement les lundis et les vendredis dans des lieux publics, en l'occurrence les marchés. (INSD, 2011, p. 37).

- 27 À Ouagadougou, la mendicité des mères de jumeaux qui s'étire dans le temps, au-delà des recommandations prescrites par la tradition, est devenue une réponse à d'évidents problèmes économiques actuels. Plusieurs éléments témoignent de la situation de précarité dans laquelle se trouvent ces femmes : la part élevée des femmes chefs de famille, l'activité informelle de subsistance qu'elles pratiquent pour nourrir leur famille. La mendicité serait l'aboutissement d'un ensemble de ruptures économiques et sociales traduisant « le dysfonctionnement des réseaux de redistribution des richesses dans une société sahéenne en pleine mutation » (Gilliard et Pédenon, 1996, p.53).
- 28 Les lieux de la mendicité des mères de jumeaux présentent un double profil qui les place, sur une échelle construite sur le degré de sociabilité et la symbolique des lieux, aux extrémités opposées. Les uns ont des fonctions reconnues et constituent des étapes rituelles du quotidien des urbains (lieux de culte, marchés, carrefours). Les autres peuvent être considérés comme des non-lieux (stations essence).
- 29 La mosquée comme lieu de mendicité revêt un profil symbolique en lien avec les pratiques « traditionnelles » de l'islam (Degorce et al, 2016). La pratique de l'aumône obligatoire, troisième pilier de l'islam, engendre une attraction particulière. Le don favorise le rapprochement du fidèle donateur vers Dieu. Pour ces raisons, la mosquée est le site de convergence des mobilités des "mères de jumeaux", le vendredi. Ses abords deviennent un espace où les individus présents ont en commun les mêmes codes. Les femmes se partagent alors le territoire autour des mosquées, selon des modes d'occupation précis, tenant compte des autres mendiants, des commerçants et de l'accès, selon le genre, à la mosquée (Degorce *et al.*, 2016).
- 30 Selon Gilliard et Pédenon (1996), à Niamey, les lieux d'échanges d'argent sont particulièrement attractifs pour les mendiants. Le marché est considéré alors comme le point central où convergent les couches sociales et une multitude d'activités commerciales. Dans le cas des "mères de jumeaux" à Ouagadougou, l'inscription particulière de leur statut, au cœur des croyances, constitue sans doute un facteur favorable à l'attrait qu'elles peuvent exercer auprès des populations de commerçants, très attachés à certains rituels dans l'exercice de leurs activités commerciales. Comme les mosquées, où les pratiques religieuses, reconnaissant l'aumône, offrent une forme de légitimité à la présence de mendiants, dans les marchés, les croyances fondées sur des pratiques ancestrales, assurent la promesse d'un don. Or, cette tradition n'apparaît plus comme un facteur attractif, soit par manque de légitimité en raison de l'âge avancé des enfants présentés, soit par le glissement de la pratique culturelle vers une pratique économique. La cartographie des marchés atteste de leur abondance et leur dispersion dans la ville. Pourtant, ils ne constituent qu'une faible part dans les lieux choisis pour mendier, alors qu'ils se tiennent tous les jours et permettent aux femmes de les fréquenter, au gré de leur calendrier de déplacement. On peut y voir ici une mutation

des pratiques et de la perception des populations sollicitées par les femmes mendiantes. Les places des marchés, qui sont dans la tradition les lieux reconnus de mendicité des mères de jumeaux destinées à l'accomplissement de l'acte rituel de présentation des enfants, sont devenues, depuis plusieurs années, un élément dans la longue liste des lieux convoités pour la mendicité. La diversité des endroits où les mères des jumeaux mendient est un des nombreux témoins du passage d'un acte culturel vers un acte économique.

- 31 Les stations-essence et les carrefours des voies bitumées, uniquement, n'ont pas la même fonction. Alors que le profil des marchés et les mosquées peut se définir comme relationnel ou identitaire, stations-service et carrefours sont le reflet de la surmodernité, de non-lieux anthropologiques selon Marc Augé (1992). Ils se matérialisent par des fonctions de transit, provisoires où l'utilisateur entretient avec celui-ci une relation contractuelle. Cette relation contractuelle est symbolisée, dans le cas des "mères de jumeaux" en situation de mendicité, par le don fait par les personnes de passage dans un espace promis « au provisoire et à l'éphémère » (Augé, 1992, p. 101). Si la mendicité aux stations-essences peut se définir comme une activité plutôt solitaire, celle pratiquée aux carrefours regroupe souvent de nombreuses femmes qui partagent l'espace avec d'autres mendiants, à l'image de ce qui est observé autour des mosquées. Pour ces femmes, l'espace a une certaine valeur. Une mère de jumeaux témoigne « l'espace-rue est en accès libre. Il suffit de choisir le lieu qui te convient et qui te procure moins de peine et plus d'aumône ». Ces propos montrent bien que « la rue est très souvent perçue comme une ressource, un espace à prendre, qui n'appartient à personne en particulier, et est donc virtuellement à tout le monde en général » (Janin, 2001, p.179). Toutefois, certaines femmes soulignent son caractère privé car elles considèrent que l'espace-rue appartient notamment aux plus anciens occupants. Les nouvelles venues doivent alors négocier leur place au quotidien.
- 32 En théorie espaces publics, les carrefours, contrairement aux pays occidentaux, ne sont donc pas que des lieux de passage, qui leur valent le qualificatif de non-lieux. L'informel leur donne une valeur. Ces carrefours sont des formes de marchés informels, non pas pour satisfaire la tradition mais pour satisfaire le besoin de don. Mbacké (1994) remarque : « on ne donne pas parce que la religion prescrit l'aumône, mais parce que c'est le seul moyen d'éviter un mal, et plus celui-ci semble redoutable, plus le geste est consistant ». À propos de la mendicité des *talibé* au Sénégal, Ndiaye (2015) souligne que pour certaines catégories de la population, l'aumône est « le « seul moyen d'éviter un mal » et fonctionne comme une « soupape de sécurité » sociale pour les « abonnés » face aux incertitudes de la vie quotidienne ». Selon cet auteur, s'il n'y avait pas de *talibé*, la population « d'abonnés donateurs » ferait tout de même l'aumône.
- 33 La présence des mères de jumeaux aux carrefours pourrait leur conférer l'avantage d'être disponibles pour les passants en quête de ce don. Les donateurs iraient comme « au marché » en ces points de rencontre éphémère où l'on trouve de tout. Car les mères de jumeaux ne sont pas seules à ces carrefours. Elles se mêlent très souvent aux petits vendeurs de produits divers présents tout le long de la journée. Cette mutation est facilitée par les spécificités de la ville, densité de la population, territoire étendu, mobilité permanente, qui offrent de multiples opportunités d'obtenir des dons. Une mère de jumeaux affirme :
- « Je mendie au niveau de ce carrefour car, il y a non seulement les feux tricolores qui obligent les usagers de la route à s'arrêter, mais surtout parce que le matin, il y a toujours un embouteillage qui nous permet de demander l'aumône à plusieurs

personnes. Surtout que c'est le matin, les gens cherchent les bénédictions pour toute la journée. Il y a donc plus de gens qui donnent le matin que le soir ».

- 34 Chacun y trouve donc son compte : les mères de jumeaux à la recherche d'argent pour nourrir leur famille, les donateurs pour « éviter un mal » (Ndaye, 2015).
- 35 Finalement, le glissement de l'acte vers une forme d'activité ne serait pas lié au seul fait de l'extrême pauvreté de certaines familles de jumeaux et du contexte urbain. Il serait également dépendant du maintien de croyances et de pratiques destinées à se préserver du mal. Les premiers jours de sortie des jumeaux sont toujours liés au fait qu'il faut réaliser une série d'actes rituels visant à mettre les parents en accord avec les forces mystiques (Somda, 2005). Mais, le fondement de l'acte change avec la durée de la mendicité. En théorie très courte, elle s'allonge de plus en plus actuellement et revêt une nouvelle fonction. En effet, il est reconnu aux jumeaux la capacité « à faire le plus grand bien » (Somda, 2005). Le lieu de mendicité devient alors un moyen essentiel pour satisfaire chaque partie, comme une forme de relation commerciale.
- 36 La mendicité des "mères de jumeaux" imposée par la tradition moaga semble donc avoir aujourd'hui opéré une transformation radicale, pour devenir un moyen de subsistance pour les familles les plus démunies. Plusieurs éléments contribuent à confirmer ce constat et témoignent plus globalement des changements structurels vécus par la capitale burkinabè.
- 37 Outre le vieillissement de la population au centre-ville, à l'origine du dépeuplement mis en évidence lors du dernier recensement (2006), à l'image des villes des pays du Nord, Ouagadougou fait l'objet d'une multiplication de ses périphéries. En effet, les travaux de recherche des années 1980 à 2000 montraient une ville duale avec des marges loties et non loties. Or, cette opposition binaire paraît obsolète en 2019, tant la ville a grandi et développé des périphéries aux profils diversifiés, où les logements répondent aux exigences « d'un citoyen « moderne » en rupture avec des modes d'habiter "traditionnels" » (Fourchard, 2002). La présence majoritaire des "mères de jumeaux" dans la première couronne périphérique, lotie dans les années 1980-1990, est caractéristique de l'attractivité nouvelle exercée par ces quartiers où les activités économiques, tant diurnes que nocturnes, s'y développent. Elles sont caractérisées par des commerces en tous genres, et particulièrement ceux désignés localement par le terme « Alimentation » de type supermarchés de quartier, jusque-là spécifiques des quartiers centraux. Cette composition socio-spatiale explique, en partie, le différentiel d'attractivité exercé par ces divers quartiers. Ailleurs, Marie Morelle (2006) montrait à Madagascar, pour d'autres formes de mendicité, comme celle exercée par les enfants des rues, que le centre-ville exerce un fort pouvoir d'attraction par ses espaces de l'excès. À Ouagadougou, la mendicité par les mères de jumeaux ne repose, sans doute, pas sur les mêmes enjeux et les mêmes critères. Ainsi, le centre-ville n'est investi qu'en raison de structures au fort pouvoir attractif, comme les vieilles mosquées ou les grands marchés, capables de faire déplacer des nombres importants d'individus.
- 38 Le choix du lieu de mendicité, comme la mobilité pour y accéder, sont donc envisagés en fonction de leur capacité à assurer aux "mères de jumeaux" leur survie quotidienne par le don. Cette fonction « rémunératrice » des lieux de mendicité est d'autant plus fondamentale que la mobilité des femmes reste limitée en termes de distances. En effet, Boyer *et al.* (2016, p.47) le soulignent : « le dénuement économique s'accompagne d'empêchements à se mouvoir hors de son environnement proche ». Le lieu devient alors valeur économique et transforme, de fait, l'acte culturel de mendicité des mères

de jumeaux en activité source de revenu monétaire. Ceci se fait au même titre que les activités commerciales informelles pratiquées par certaines de ces femmes en parallèle.

Conclusion

- 39 Au Burkina Faso, la mendicité des mères de jumeaux constitue, pour certains groupes de populations, un acte obligatoire, garant de la santé des enfants. Cette pratique ancestrale, toujours d'actualité, connaît des ajustements en contexte urbain. En effet, les observations réalisées à Ouagadougou montrent un prolongement de l'acte dans le temps. Pratiquée en théorie au cours des premières semaines suivant la naissance des jumeaux, l'âge moyen des enfants des mères enquêtés montre leur présence, sur les sites choisis pour la mendicité, bien au-delà de deux ans. Les témoignages des femmes viennent étayer ce constat : mendier avec des jumeaux est une nécessité économique, un moyen de subvenir aux besoins alimentaires d'une famille souvent nombreuse et monoparentale. L'anonymat de la ville a, par ailleurs, engendré une autre pratique, celle de l'emprunt d'enfants à une voisine, parfois jumeaux mais pas toujours, pour aller exercer une mendicité au nom d'une tradition dont les règles ne sont, alors, plus respectées.
- 40 Les lieux fixes choisis par les mères de jumeaux pour mendier sont par ailleurs révélateurs du maintien des codes culturels et des croyances dans un contexte de mutation sociale et urbaine. Ainsi, la pratique du don lié à des croyances religieuses (mosquée) ou culturelles (par exemple, gage d'une journée d'activité réussie pour le commerçant sur le marché) est très présente et profite aux femmes. D'autres lieux qui semblent plus anonymes, comme les carrefours, constituent également des sites attractifs notamment par la fluidité du passage qu'ils offrent aux mendiants. Mais ces lieux de croisement ont, en réalité, un rôle symbolique dans la culture, lieux choisis pour les sacrifices. Il semble que la densité du passage assure désormais, plus que la garantie du sacrifice, la garantie d'un don. La ville, par son organisation spatiale et son étendue, explique alors la distribution géographique des sites dont les caractéristiques montrent une forte présence dans les périphéries les plus anciennes et les plus dynamiques économiquement. Il y a bien une forme de mutation de la tradition vers la pratique économique.

BIBLIOGRAPHIE

- Augé M., 1992. *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, La librairie du XXI^e siècle, 160 p.
- Bako T.-P., 2008. *La problématique de l'utilisation des enfants dans la mendicité au Burkina Faso : cas des enfants jumeaux de la ville de Ouagadougou*. Mémoire, École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM/Burkina Faso), Ouagadougou.

- Bonnet D., 1988. *Corps biologique, corps social. Procréation et maladies de l'enfant en pays mossi Burkina Faso*. Paris, Éditions ORSTOM, 138 p.
- Bonnet D., 1994. L'éternel retour ou le destin singulier de l'enfant. *L'Homme*, t. 34, n° 131, p. 93-110.
- Boyer F., Gouëset V., Delaunay D., 2016. Les mobilités quotidiennes, un révélateur des inégalités sociospatiales à Ouagadougou. *Autrepart*, n° 80, p. 47-68.
- Cissé Y. T., 1973. Signes graphiques, représentations, concepts et tests relatifs à la personne chez les Malinké et les Bambara du Mali. In *La Notion de personne en Afrique noire*. Actes du colloque du C.N.R.S., 11-17 octobre 1971. Paris, CNRS Ed.-L'Harmattan, p. 131-179.
- Clark P.J., Evans F.C., 1954. Distance to Nearest Neighbour as a Measure of Spatial Relationship in Population. *Ecology*, n° 35, p. 445-453.
- Degorce A., Sawadogo H. P. et Nikiema A., 2016. Les mères de jumeaux autour des mosquées à Ouagadougou : réappropriations, mobilités et mutations urbaines. *Les Cahiers d'Outre-mer*, [En ligne], n° 274, p. 183-205. <http://journals.openedition.org/com/7839> ; DOI : 10.4000/com.7839
- Fourchard L., 2002. *De la ville coloniale à la cour africaine : Espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta) fin XIXe siècle-1960*. Paris, Éditions L'Harmattan, 428 p.
- Gilliard P., 2005. *L'extrême pauvreté au Niger : mendier ou mourir*. Paris, Khartala, 280 p.
- Gilliard P., Pédenon L., 1996. Rues de Niamey, espace et territoires de la mendicité. *Politique africaine*, n° 63, p. 51-60.
- Goerg O., 2006. Domination coloniale, construction de «la ville» en Afrique et dénomination. *Afrique & histoire*, vol. 5, n° 1, p. 15-45.
- Guebre A. O., 2005. Mendicité des mères de jumeaux : Quand une coutume devient un gagne-pain. *Le Pays*, n° 3457 du 03/09/2005, p. 17. [En ligne], repéré le 22/11/2016. <https://lefaso.net/spip.php?article9548>
- INSD, 2011. *Enquête qualitative sur la mendicité dans la ville de Ouagadougou, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD). Rapport d'analyse* [En Ligne]. 79 p. <http://www.issp.bf/index.php/en/droits-des-enfants-au-bf/2-documents-recenses/4-protection/5-rapport-de-recherche-consultation-2/323-enquete-qualitative-sur-la-mendicite-dans-la-ville-de-ouagadougou-2011/file>
- INSD, 2015. *Rapport enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : profil de pauvreté et inégalités* [En Ligne]. Ouagadougou, 90 p. http://www.insd.bf/n/contenu/enquetes_recensements/Enq_EMC/Profil_de_pauvrete_et_d_inegalite_en_2014.pdf
- Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). 2012. *Énumération de la Population de Ouagadougou et Bobo Dioulasso (EPOB)*. Ouagadougou.
- Janin P., 2001. Une géographie sociale de la rue africaine. *Politique africaine*, n° 82, p. 177-189.
- Mbacke K., 1994. *Daaras et droits de l'enfant. Études Islamiques*. Dakar, IFAN, 88 p.
- Morelle M., 2006. Une approche géographique du « travail » des enfants des rues. Quelles activités pour quels espaces ? Yaoundé (Cameroun) et Antananarivo (Madagascar). *Éthique et économique/Ethics and Economics* [En ligne], vol. 4, n° 1. <http://hdl.handle.net/1866/3367>
- Ndiaye P. O., 2015. Aumône et mendicité : un autre regard sur la question des talibé au Sénégal. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 14, p. 295-310.
- Paulme D., 1988. *Organisation sociale des Dogon*. Paris, Édition Jean Michel Place, 606 p.

Pison G., 1989. Les jumeaux en Afrique au sud du Sahara : fréquence, statut social et mortalité. In Pison G., Van De Walle E., Sala-Diakanda M. (dir.). *Mortalité et société en Afrique au sud du Sahara*. Paris, PUF, p. 245-269.

Wane B. (2010). *L'Islam au Sénégal, le poids des confréries ou l'émiettement de l'autorité spirituelle*. Thèse de doctorat, Université Paris-Est.

Zagré A., 1976. *Approche de l'enfant en milieu traditionnel voltaïque*. Cours universitaire, Université de Ouagadougou, 78 p.

Zagré A., 1982, *Le système des valeurs traditionnelles moose face au changement et au développement*. Thèse d'État en Sociologie, Université de Nice, 760 p.

NOTES

1. Moaga est le singulier de Moose, groupe socio-culturel majoritaire à Ouagadougou.

RÉSUMÉS

Au Burkina Faso, les jumeaux sont à la fois craints et vénérés. Ils sont au centre de pratiques rituelles variées selon les groupes socioculturels. L'exemple du rite de la présentation des jumeaux est illustratif. Obligatoire, symbolique et ponctuel, jadis prescrit à toute mère de jumeaux, il consistait à amener ses enfants sur une place publique pour les présenter à la communauté et obtenir leur aumône, gage de protection pour les enfants. De nos jours, les mères de jumeaux mendient de façon quotidienne dans la ville de Ouagadougou, et sur un temps beaucoup plus long que ne le prescrit la tradition. Cet article vise à décrire les sites de mendicité préférentiels occupés par ces femmes et cherche à comprendre et à expliquer la logique d'occupation de ces lieux.

Twinning is an exceptional phenomenon in West Africa. Both feared and revered, in Burkina Faso, twins are at the centre of various ritual practices depending on socio-cultural groups. The example of the twin presentation ritual is illustrative; a mandatory, symbolic and punctual ritual, once prescribed for any mother of twins, of taking her children to a public square to present them to the community and obtain their alms for the protection of children. Nowadays, "twin mothers" beg daily, and for a much longer period of time than tradition prescribes, in the city of Ouagadougou. This article aims to describe the preferential sites occupied by these women and seeks to understand and explain the logic of occupying these places.

INDEX

Mots-clés : mendicité, mères de jumeaux, ville, Ouagadougou

Keywords : begging, twins mother, city, Ouagadougou

AUTEURS

AUDE NIKIEMA

Aude Nikiema, nikiade@yahoo.fr, est maître de recherche à l'Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST), Burkina Faso et membre de l'UMI 3189 Environnement, Santé, Sociétés. Elle a récemment publié :

- Nikiema A., Bonnet E., Tougma A., Le Marcis L., 2019. Closer is not better. Distance and proximity in the use of health care by women living with HIV and AIDS in Ouagadougou (Burkina Faso). *Cybergeo. European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 883. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/31502> ; DOI : 10.4000/cybergeo.31502
- Bonnet E., Fillol A., Nikiema A., et al., 2018. Évaluation des inégalités sociales de santé des traumatisés de la route à Ouagadougou au Burkina Faso. *Santé publique*, vol. 30, n°1, p. S131-S137. DOI: 10.3917/spub.184.0131
- Degorce A., Sawadogo H., Nikiema A., 2016. Les mères de jumeaux autour des mosquées à Ouagadougou : réappropriations, mobilités et mutations urbaines. *Les Cahiers d'Outre-mer*, [En ligne], n° 274, p. 183-205. <http://journals.openedition.org/com/7839> ; DOI : 10.4000/com.7839

HONORINE PEGDWENDÉ SAWADOGO

Honorine Pegdwendé Sawadogo, houedraogosaw@gmail.com, est ingénieure de recherche à l'Institut des sciences des sociétés (INSS/CNRST), Burkina Faso et doctorante à l'Université de Laval, Canada. Elle a récemment publié :

- Sawadogo H. P., 2019. Réinterprétation du mythe de la jumeauté dans le milieu urbain. Cas de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso. In Danaï Oayaga O-B. (dir.), *Unité et transversalité du mythe*. Les Paris, L'Harmattan, p. 93-118.
- Sawadogo H. P., 2018. La mendicité comme moyen de revendication d'une identité positive : l'exemple des « mères de jumeaux » à Ouagadougou. *Revue de l'Université de Monton*, vol. 49, n° 1, p. 135-183.
- Degorce A., Sawadogo H. P., Nikiema A., 2016. Les mères de jumeaux autour des mosquées à Ouagadougou : réappropriations, mobilités et mutations urbaines. *Les Cahiers d'Outre-mer*, [En ligne], n° 274, p. 183-205. <http://journals.openedition.org/com/7839> ; DOI : 10.4000/com.7839